



Arrondissement de
Pontarlier
Canton de Valdahon

Date de convocation :
04/06/2025

OBJET

CCAS / RA – RH

**Modification du tableau
des effectifs des
emplois**

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 10
votants : 12

DECISION

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage :

**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil d'Administration**

N° 25.30

Séance du 12 juin 2025

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, Mme BRACHOTTE, Mme BRECHEMIER, Mme POURET, Mme FERNIOT, Mme LIME-VIEILLE, M. ANDREZ, M. ARNAL, M. KURT, M. LAPOIRE, M. MANZONI

Etaient absents : M. DUMONT, Mme CHABRIER, M. CASALE

Secrétaire de séance : M. ARNAL

Procurations de vote : DUMONT/POURET – LAPOIRE/GUILLEUX

Conformément à la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et aux décrets fixant les statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades correspondants, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Madame la Présidente explique qu'il appartient au conseil d'administration du CCAS, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Les délibérations antérieures fixant le tableau des effectifs seront abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle délibération.

Suite à la suppression et à la création d'un poste à la Résidence autonomie, Madame la Présidente propose le tableau des effectifs comme suit :

Grade	Fonctions	Temps de travail	Effectif au 01/07/2025	Répartition BUDGETS
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché territorial (catég.A)	Direction CCAS et Résidence Autonomie	35h00	1 Intérim DGS commune de Valdahon	
Adjoint administratif territorial (catég c)	Secrétaire administratif du CCAS	21h00	0.60	100 % BUDGET CCAS
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe (catég.C)	Responsable de la Résidence autonomie	35h00	1	100% BUDGET Résidence Autonomie
FILIERE SOCIALE				
Agent social 2 ^{ème} classe (catég.C)	Responsable du CCAS	35h00	1 (80%)	100% BUDGET CCAS
Agent social (catég.C)	Accompagnant e Educative et Sociale	28h00	1	100% BUDGET Résidence Autonomie
FILIERE ANIMATION				
Adjoint d'animation territorial	Animatrice	14h00	0.40	100% BUDGET Résidence Autonomie
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique territorial (catég.C)	Agent d'entretien	35h	1 (80% + mis à disposition auprès de la commune de Valdahon)	100% BUDGET Résidence Autonomie
Adjoint technique territorial (catég C)	Agent de restauration	35h	1 (poste supprimé au 01/10/2024, en surnombre jusqu'au 01/10/2025)	100 % BUDGET CCAS

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR